

- Pied de page

## Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

### Votre abonnement a bien été pris en compte


Vous serez **alerté(e) par email** dès que la page « **Porter plainte pour escroquerie à la petite annonce (faux acheteur) - THESEE (Démarche en ligne)** » sera mise à jour significativement.

Vous pouvez à tout moment supprimer votre abonnement dans votre compte service-public.fr (<https://www.service-public.fr/compte/mes-alertes>) .

### Être alerté(e) en cas de changement

#### Ce sujet vous intéresse ?

Connectez-vous à votre compte et recevez une **alerte par email** dès que l'information de la page « **Porter plainte pour escroquerie à la petite annonce (faux acheteur) - THESEE (Démarche en ligne)** » est mise à jour.

 S'abonner ([https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?  
targetUrl=&targetUrlAbonnement=/particuliers/vosdroits/R14531/abonnement](https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?targetUrl=&targetUrlAbonnement=/particuliers/vosdroits/R14531/abonnement))

# Porter plainte pour escroquerie à la petite annonce (faux acheteur) - THESEE (Démarche en ligne)

## Ministère chargé de l'intérieur

Accessible via [FranceConnect](#).

Ce téléservice peut être utilisé **uniquement si vous êtes un particulier** et si vous déposez plainte **en votre nom propre**.

Même si vous portez plainte en ligne, vous pouvez demander à rencontrer un enquêteur. L'enquêteur peut aussi décider de vous auditionner s'il l'estime nécessaire.

Accéder à la démarche en ligne (<https://www.service-public.fr/compte/activer-un-espace-particulier?lienDemarche=https://psl.service-public.fr/mademarche/arnaqueInternet/demarche?action=PLAINTE&type=FA>)

Vérfié le 20 mai 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

### Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

Que peut faire une victime d'escroquerie d'un faux acheteur sur internet ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34019>)

- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34019>

Besoin d'aide ? Un problème ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R14531/besoin-d-aide-un-probleme>)